

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE DU 07 DÉCEMBRE 2005

DÉLIBÉRATION N° 2005/3

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 23 MARS 2005

Le Comité de Bassin Réunion, délibérant valablement,

APPROUVE le compte-rendu de la séance du 23 mars 2005.

Saint-Denis, le

Le Président du Comité de Bassin Réunion

signé

Daniel THOLOZAN